

# Pollionnay



Bulletin d'Informations  
municipales et communales

DECEMBRE 1996 - N° 56



# Sommaire

Le Mot du maire .....	3
Infos municipales :	
Comptes rendus du Conseil municipal .....	4
Nouveau partage des responsabilités entre maire et adjoints .....	5
Commissions .....	6
Syndicats / Associations .....	7
Semaine de l'environnement .....	8
Beaucoup de bruit... pour rien .....	8
Médiathèque municipale .....	9
Etat civil .....	10
Ecole - Reporters en herbe .....	11
Infos pratiques	
Le marché .....	12
Amis du don du sang .....	12
Conseils juridiques .....	12
S.P.A. de Lyon .....	12
L'assurance maladie .....	13
La retraite mutualiste .....	13
Correspondant de presse .....	27
Calendrier de la vie associative 1997 .....	14
La vie associative	
Association des familles .....	16
Journée du tourisme .....	16
Noël de nos Anciens .....	16
Forum des associations .....	17
A.I.A.D. ....	17
Concours .....	18
Que se passe t-il à la Maison de la rencontre ? .....	18
Club Le Tilleur .....	19
Rues et chemins... Quels noms ? .....	20
Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais .....	21
Le foot à Pollionnay .....	22
Libre expression	
La neige .....	23
Liberté, égalité, fraternité .....	23
Informations... informations...	
La drogue et les adolescents .....	24

Le Directeur Gérant : Monsieur Gilbert MARIGNIER, maire

Responsable informations : André BROTTEY, adjoint

Dépôt légal : décembre 1996

*Le prochain bulletin paraissant fin mars 1997, les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie, si possible accompagnés de photos, avant le 7 mars 1997. Merci.*

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69126 BRINDAS

## LE MOT DU MAIRE



Chers Administrés,

Nous voici arrivés en fin d'année avec un calendrier bien chargé. De nouvelles structures seront opérationnelles dès le 1<sup>er</sup> janvier 1997.

En effet, depuis de longs mois, le Conseil municipal travaille sur le projet de l'intercommunalité. Cette intercommunalité prend la dénomination de "Communauté de communes des Vallons du Lyonnais" et vient en remplacement du SIVOM des Monts du Lyonnais.

Elle est constituée de 9 communes : Brindas, Grézieu-la-Varenne, Messimy, Pollionnay, Sainte Consorce, Saint Laurent-de-Vaux, Thurins, Vaugneray et Yzeron. Vous trouverez dans ce bulletin des informations sur le contenu de cette Communauté de communes. Cette volonté de transformer le SIVOM des Monts du Lyonnais était une des priorités de votre Conseil municipal. C'est en rassemblant nos forces que nous pourrions nous développer et vous faire bénéficier de meilleurs services, de certains investissements importants qu'une seule commune ne pourrait réaliser.

Il reste bien entendu à votre disposition pour des informations complémentaires et vous pouvez consulter le contenu de cette nouvelle structure en mairie.

La deuxième structure opérationnelle en janvier sera l'école. Cette réalisation qui a demandé énormément de réflexion, de temps et d'investissement pour notre commune arrive en fin de programme. Et si, bien entendu, certains petits équipements particuliers manquaient à telle ou telle classe, ceux-ci seraient complétés au fur et à mesure des besoins tout en restant dans le cadre des budgets votés.

Je remercie M. Marc Tourasse, adjoint chargé des bâtiments, qui a su rester maître du chantier afin de faire respecter les délais.

Depuis quelques semaines, vous pouvez le constater, la devise de la république a été inscrite sur le porche de votre mairie. Liberté, égalité, fraternité, des mots simples, mais leur signification est telle, que nous nous devons de les faire apparaître à l'endroit où votre Conseil municipal donne et reçoit : ordres et informations, doléances et remerciements.

Fin novembre, notre paysage a pris les couleurs de l'hiver. Un hiver qui s'annonce précoce avec toutes les difficultés que l'on connaît. Nos services ont travaillé avec dévouement, encore quelques points à régler pour donner satisfaction à tous.

Comme chaque année, le calendrier des fêtes de Pollionnay est inséré dans ce bulletin, utilisez-le et planifiez vos rendez-vous avec la vie de la commune. Souhaitons qu'il permette aux nouveaux habitants de Pollionnay de faire connaissance avec la vie associative du village.

Pour clore ce rendez-vous trimestriel, je souhaite à chacun de vous de joyeuses fêtes de fin d'année et vous invite à nous retrouver le 5 janvier 1997 pour les traditionnels vœux du maire, à la salle polyvalente.

Amitiés.

Le Maire,  
G. Marignier.

## INFOS MUNICIPALES

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

#### ■ DU 10 OCTOBRE 1996

Au cours de cette séance, le Conseil municipal a étudié plusieurs dossiers.

- D'abord un avenant pour compléter l'achat de fournitures concernant le groupe scolaire : accord à l'unanimité moins une voix.

- Signature d'un contrat à durée déterminée pour recruter une personne pour la décoration du groupe scolaire. Accord à l'unanimité.

- Vote pour les indemnités de Conseil et de documents budgétaires, au receveur municipal. Unanimité.

- Le Conseil fixe à 20 ans l'amortissement de la station d'épuration.

- Au sujet de la Communauté de communes, Monsieur le Maire fait part de nombreuses réunions tenues au SIVOM. La commune de Courzieu souhaite se retirer (pour l'Arbresle) et pour l'instant Chaponost ne souhaite pas s'intégrer. Cette Communauté de communes pourrait prendre le nom de "Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais" (CCVL). Accord à l'unanimité pour le périmètre établi par le projet.

- M. Brochet ayant démissionné, un vote est organisé pour désigner un nouvel adjoint : M. André Brottet est nommé par 12 voix pour et 2 blancs.

- Les plans de proposition d'appellation des voies seront affichés à l'intérieur des locaux de la mairie afin que toutes les personnes intéressées puissent en prendre connaissance et éventuellement faire des remarques et suggestions.

#### ■ DU 13 NOVEMBRE 1996

- Ce Conseil a été amené à se prononcer sur l'intercommunalité.

La commune de Courzieu a formulé le souhait de se retirer du SIVOM des Monts du Lyonnais pour adhérer à la Communauté de commune du Pays de l'Arbresle. Des conditions financières ont été arrêtées (880 979 F), la commune de Courzieu devra s'en acquitter sur cinq exercices comptables. Avis favorable du Conseil.

A l'unanimité, le Conseil a approuvé le périmètre de l'intercommunalité fixée par le Préfet, elle groupe les communes de : Brindas, Grézieu-la-Varenne, Messimy,

Pollionnay, Sainte Consorce, Saint Laurent-de-Vaux, Thurins, Vaugneray et Yzeron.

Le Conseil accepte la proposition de représentation des communes au sein du Conseil de la communauté :

- 2 titulaires + 2 suppléants, communes jusqu'à 3 000 habitants

- 3 titulaires + 3 suppléants, communes jusqu'à 6 000 habitants

- 4 titulaires + 4 suppléants, communes de plus de 6 000 habitants

Le Conseil approuve les projets de statuts dont la dénomination "Communautés de Communes des Vallons du Lyonnais". Pour Pollionnay ont été désigné par vote à bulletin secret :

Titulaires : M. Marignier, maire, 13 voix.  
M. Jasserand, adjoint, 14 voix.

Suppléants : M. Ravel, adjoint, 13 voix.  
M. Brottet, adjoint, 12 voix.

- Désignation de délégués en remplacement d'un élu démissionnaire :

- Syder : titulaire, M. Tourasse, 13 voix.

- AIAD : titulaire, M. Battesti, 13 voix.

- SIPAG : suppléant, M. de Rouville, 13 voix.

- Pour l'élection d'un remplaçant de M. Brochet au CCAS, un vote à bulletin secret a désigné M. Jasserand, 13 voix.

- Vote à l'unanimité pour l'aménagement d'un arrêt de bus pour la nouvelle école.

- Vote à l'unanimité de poursuite des études de l'aménagement de l'Yzeron à condition que les frais supplémentaires soient pris en charge par le SEAGYRC (relèvement du barrage de Tassin).

- Mme Monthieux n'assurant plus le gardiennage de l'église, une autre personne sera désignée pour ce service.

- Contrat CATE : pour information, M. Jasserand donne un état du budget. Accord donné par le Conseil pour renouveler jusqu'au 31 décembre la location du local appartenant à l'Association paroissiale.

- Suite à la création d'un centre de loisirs sans hébergement périscolaire, il y a lieu de créer une régie de recettes pour l'encaissement des participations des familles aux activités ainsi que la désignation d'un régisseur titulaire et d'un régisseur suppléant. Ont été nommés : Mlle Sonia Miakoff, M. Gérard Latour.

Hervé de Rouville

## INFOS MUNICIPALES

### NOUVEAU PARTAGE DES RESPONSABILITÉS ENTRE MAIRE ET ADJOINTS

M. le Maire G. MARIGNIER	TOUT...		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable du personnel</li> <li>• Construction et entretien des bâtiments publics</li> <li>• Eau (SIDESOL)</li> <li>• Assainissement</li> <li>• SYDER</li> <li>• Locations</li> <li>• Permis de construire, lotir, etc.</li> </ul>
1 <sup>er</sup> adjoint J.P. JASSERAND	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finances / Gestion</li> <li>• Ordures ménagères</li> <li>• Eau (SIDESOL)</li> <li>• Assainissement</li> <li>• POS</li> </ul>	3 <sup>ème</sup> adjoint M. TOURASSE	
2 <sup>ème</sup> adjoint R. RAVEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voirie</li> <li>• Activités économiques + tourisme</li> <li>• SYDER</li> </ul>	4 <sup>ème</sup> adjoint A. BROTTET *	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affaires sociales</li> <li>• CCAS</li> <li>• Affaires scolaires</li> <li>• Communication</li> <li>• Associations/sports/culture</li> </ul>

\* André Brottet a été élu adjoint au maire lors de la séance du Conseil municipal du 10 octobre 1996.

#### Voyages GILBERT Havas Diffusion

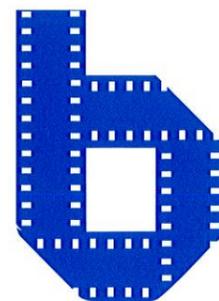
15, rue de la Charité - 69002 LYON - Tél. : 04 78 37 78 09  
186, cours Emile Zola - VILLEURBANNE - Tél. : 04 78 84 56 72

LOCATION DE CARS 8 à 80 places  
Cars : toilettes - vidéo - air conditionné

Séjours - Circuits - Avions  
Billets avions - SNCF

Programmes spéciaux pour groupes

#### jean-louis bessenay photographe



KODAK Express  
Développement en  
1 heure ou 24 heures

04 78 57 04 89

103-105, av. Édouard Millaud  
69290 craponne

#### Haute Coiffure Mixte

**Rénato**  
Styliste



Craponne - 66, Édouard-Millaud

Dames : 04 78 57 33 60 - Messieurs : 04 78 57 32 29

#### CREATION et ENTRETIEN D'ESPACES



VERTS

René PAILLERON  
"Le Revay"  
69290 POLLIONNAY

Tél. 04.78.48.10.59

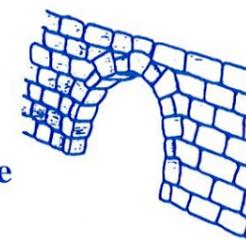
## INFOS MUNICIPALES

Commissions	Animateurs	Membres élus	Autres membres
Environnement	M. Bouchard (R. Ravel)	L. Smaniotto H. de Rouville	R. Beaumont E. Brochet F. Gangolfe D. Mugnier C. Rageade P. Vial
Information - Communication Démocratie	A. Brottet	J.P. Jasserand A. Battesti M. Sagot H. de Rouville	E. Brochet M.A. Marchand C. Marchaud
Finances	J.P. Jasserad (H. Janin Thivos)	M. le Maire R. Ravel M. Tourasse A. Brottet	A. Vernusse A. Battesti M. Bouchard C. Vera H. de Rouville
Agriculture Commerce, Tourisme, Artisanat	R. Ravel (A. Vernusse, M. Sagot)	M. le Maire J.P. Jasserand A. Vernusse	M. Sagot H. de Rouville S. Guillaume ...
Travaux généraux	M. Tourasse (M. Bouchard)	M. le Maire J.P. Jasserand R. Ravel	A. Vernusse M. Bouchard L. Smaniotto
Urbanisme - POS Gestion de l'espace	J.P. Jasserand (A. Battesti)	M. le Maire R. Ravel M. Tourasse A. Batesti	M. Bouchard D. Chanoz H. de Rouville
Voirie	R. Ravel (M. Bouchard)	M. le Maire J.P. Jasserand M. Tourasse A. Battesti	M. Bouchard D. Chanoz H. de Rouville
Ecole	A. Brottet	J.P. Jasserand C. Vera H. Janin Thivos	Parents d'élèves Enseignants A. Marignier
Jeunesse, Sports, Culture, Vie associative	A. Brottet	J.P. Jasserand D. Chanoz H. de Rouville C. Vera	R. Beaumont A. Marignier P. Teulade
Affaires sociales	A. Brottet	M. le Maire H. de Rouville D. Chanoz	M. Sagot
CCAS	M. le Maire A. Brottet	J.P. Jasserand M. Sagot H. de Rouville	M. Bouchard R. Deroux M. Desprats D. Picotin

## INFOS COMMUNALES

Syndicat / Association	Titulaires		Suppléants	
SIVOM	M. le Maire	J.P. Jasserand	R. Ravel	A. Brottet
CRCL	M. le Maire	A. Brottet	J.P. Jasserand	
SIDESOL	J.P. Jasserand	M. Tourasse	R. Ravel	A. Vernusse
SEGBP (SYDER)	R. Ravel	M. Tourasse	A. Vernusse	L. Smaniotto
AIPA (Emeraude)	A. Battesti		H. de Rouville	
AIAD	A. Brottet	Battesti	H. de Rouville	
SIPAG	M. le Maire	A. Brottet	A. Battesti	H. de Rouville
C.A. Maison J. Villard	M. Tourasse			
Conseil d'Etablissement de la Maison Jean Villard	H. Janin Thivos	H. de Rouville		
Gestion de la Gendarmerie	M. Le Maire	H. de Rouville	A. Battesti	C. Vera
SEAGYRC	M. Tourasse	M. Bouchard	L. Smaniotto	
Lutins de l'Ouest	A. Brottet	D. Chanoz	M. Sagot	H. de Rouville
Syndicat paragrêle	R. Ravel		H. Janin Thivos	
Office de tourisme	M. Sagot		R. Ravel	
Association Réagir	A. Vernusse			
Développement du câble	H. de Rouville		R. Ravel	
Commission d'appel d'offres	M. le Maire M. Tourasse	A. Vernusse M. Bouchard	C. Vera R. Ravel	J.P. Jasserand

**Marc BOUCHARD**  
Artisan Maçon



**Maçonnerie Générale**  
**Taille de pierres**  
**Rénovation**

La Poizatière 69290 POLLIONNAY  
**Tél. 04 78 48 12 78**

**AUTO-ECOLE DE  
CHARBONNIERES**

Conduite  
accompagnée  
à partir de 16 ans

**Gérard CORNU**  
4, avenue de la Victoire  
CHARBONNIERES-LES-BAINS  
**Tél. : 04 78 87 17 30**  
(RÉPONDEUR)

**PERMIS B - PERFECTIONNEMENT**  
Prise et retour à domicile - Bureau ouvert de 13 h 30 à 15 h

**CABINET D'ARCHITECTURE SERIZIAT E.U.R.L.**

- Bâtiments pour collectivités locales  
- Logements collectifs (location ou accession)  
- Bureaux, Commerces, Industries et Santé

**565, chemin de la Bruyère 69760 LIMONEST - Tél. : 04 78 35 24 15 - Fax 04 78 64 94 23**

### SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Le 20 mars 1997, ce sera... le printemps. Pour rejoindre l'opération nationale "Nettoyage de Printemps", notre **Semaine de l'Environnement 97** aura lieu du 17 au 23 mars.

D'ores et déjà, la commission a retenu un thème qui nous concerne à l'évidence tous : **Les jardins et les haies vives.**

Le programme se met en place :

- une soirée débat sera organisée avec la médiathèque et animée par un moniteur de la maison familiale horticole de Sainte Consoce, sur les haies vives, leur fonction et leur nécessité dans l'espace rural.
- un jardin devrait être créé sur le terrain de la nouvelle école par les élèves et les enseignants.
- une matinée nettoyage ou plantation (avec, nous l'espérons, une forte participation), le samedi 22 mars, devrait clore cette semaine de l'environnement.

D'autres idées doivent mûrir, s'affirmer, nous comptons sur vous. **L'environnement**, notre environnement, c'est l'affaire de tous... ou plutôt de chacun, mais tous unis.

E. Brochet

### BEUCOUP DE BRUIT... POUR RIEN

La quiétude de notre commune est de plus en plus troublée par le survol d'avions en approche de Satolas par le couloir aérien ouvert en 1992.

Pour répondre aux interrogations de plusieurs d'entre vous, la commission environnement s'est inquiétée, par lettre du 23.10.96 adressée à l'aviation civile, des conditions de vol de ces avions.

La réponse est datée du 4 novembre. Ces courriers se trouvent en mairie, à la disposition de tous.

On peut résumer la réponse des responsables de l'aviation civile en deux points :

- 1) tout est normal.
- 2) si des personnes se trouvent incommodées par le passage d'un (ou plusieurs) avion(s), elles peuvent appeler un répondeur de Lyon-Satolas disponible à cette effet (04.72.22.73.07) et suivre fidèlement les directives données. Ce répondeur, nous l'avons appelé. Ces directives sont : donnez votre nom, votre numéro de téléphone, votre adresse, la date et l'heure du survol gênant, si possible la couleur et le type de l'appareil, sa direction et tout autre renseignement qui vous paraîtrait utile.

E. Brochet

### MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

#### EXPOSITION DU 13 NOVEMBRE AU 8 DECEMBRE

Des ours s'étaient donnés rendez-vous à la médiathèque, avant leur long sommeil hivernal. Ils étaient partout ! Dans les albums, les documentaires, les BD, les cassettes...

Sans oublier "les vrais" qui veillent sur cette exposition, du haut de leurs arbres ou de leur iceberg.



Pendant une semaine, ces ours ont reçu la visite de tous les enfants de l'école. A cette occasion, une animation adaptée à chaque classe était prévue : heure du conte, jeu-enquête portant sur l'exposition, devinettes pour les petits, vidéo...

Les ours ne vous ont pas fait peur puisque vous êtes venus les admirer le 8 décembre à la médiathèque.

Nathalie Perra

40 000 exemplaires, ce qui est un succès dans l'édition française.

Après un échange sur les aspects plus pratiques de l'écriture... la discussion a vite pris une dimension plus profonde et plus chaleureuse : l'implication personnelle de l'auteur dans son écriture, le plaisir de l'écriture, ses projets concernant des sujets qui lui tiennent fortement à cœur.

Alain Larchier, un homme très réservé, très profond, qui n'a pas comme on dit "la grosse tête" malgré son succès, nous a permis d'approcher un peu cette merveilleuse expérience de l'écriture qui est le complément naturel de la lecture.

Charles Danière

#### ASSEMBLEE ANNUELLE DES LECTEURS

- Vous souhaitez mieux connaître le fonctionnement de ce service municipal que vous utilisez !
- Vous avez un peu de temps et des compétences à partager !
- Vous avez des suggestions à proposer !

L'équipe d'animation de la médiathèque vous invite à l'**assemblée annuelle des lecteurs**, le **vendredi 14 février 1997** à 20 h 30 à la médiathèque.

#### Inscriptions pour l'année 1997

- L'inscription à la médiathèque est gratuite pour les enfants jusqu'à 14 ans.
- L'inscription adulte est maintenue à 30 F.
- L'inscription complémentaire pour la vidéothèque est maintenue à 60 F.

Nous vous demandons de bien vouloir renouveler votre inscription en janvier lors des permanences : mercredi, samedi, dimanche de 10 h 00 à 12 h 00.

Annie

#### COMMENT DEVIENT-ON ECRIVAIN

Tel était le titre de cette soirée proposée par la médiathèque ce vendredi 25 octobre.

Alain Larchier\* en tant que voisin (il habite Chevinay) et ami de certains membres de l'équipe avait accepté de venir partager son expérience d'écrivain... Il n'est pas écrivain professionnel puisqu'il continue à exercer une profession dans l'électronique, mais c'est un écrivain reconnu puisque son premier roman "La Dame de Pérouges" a été tiré à

\* Auteur de La Dame de Pérouges et La demoiselle de Charny.

"Sans vous commander, je vous demande d'aimer beaucoup plus que jamais ceux qui vous sont proches. Ce monde est une triste boutique, les cœurs purs doivent se mettre ensemble pour l'embellir, il faut reboiser l'âme humaine."

Julos Beaucarne

Ecrit dans une nuit de 1975, après le décès brutal de Loulou, sa "compagne de tendresse".



Mécanique • Carrosserie  
Peinture  
Vente neuf & occasion

**GARAGE CHAPOLARD**

Agent Peugeot

6 route des Pierres Blanches - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE  
Tél. 04 78 57 02 09 • Fax 04 78 57 29 98

### La Cour du Roy

Restaurant gastronomique :

Sa vue panoramique  
Son jardin à la française  
Son ruisseau à truites  
et bien d'autres surprises



Mariages - Banquets - Repas d'affaires - Séminaires

69290 POLLIONNAY Tél. : 04 78 48 15 73

Fermeture hebdomadaire le mardi et le dimanche soir

## INFOS MUNICIPALES

### ETAT CIVIL

#### NAISSANCES

Lisa Marie Julie Ledan, le 16.10.96.

#### MARIAGES

- Fabien Denis Vandamberg et Ann Nadia Casalegno, le 7.09.96.
- Patrick Pocachard et Sandrine Geneviève Roberte Santelli, le 28.9.96.
- Gérard Paul Charles Noyer et Annick Andrée Madeleine Salmon, le 7.12.96.

#### DÉCÈS

- Georgette Marie Garnier veuve Royer, le 21.09.96.
- Pierre Marius Belmon, le 28.09.96
- Marcelle Raymonde Blanchard veuve Tardy, le 15.10.96.
- Jules Cretet, le 16.10.96.
- André Jean-Marie Pailleron, le 8.11.96.
- Pierre Joie, le 26.11.96.
- 3 décès au Centre Médical Les Presles.
- 14 décès à la Maison de retraite Les Aurélias.
- 4 décès à la Mairon de retraite Jean Villard.

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 1978 doivent venir se faire recenser à la mairie au mois de janvier 1997.

Apporter carte d'identité et livret de famille des parents.

### RAPPEL

Centre de loisirs sans hébergement, accueil périscolaire des enfants

- jusqu'au 20 décembre 1996 :  
7 h 30 / 8 h 15  
à la salle "dite d'anglais".
- à partir du 6 janvier 1997 :  
7 h 30 / 8 h 15 et 16 h 15 / 18 h 00  
à la nouvelle école.

Animatrices :  
Sonia Miakof, Françoise Latour.

## L.M. MAÇONNERIE

Tél. : 04 78 48 13 30

Lucien MARIGNIER

Les Mandrières - 69290 POLLIONNAY

## TRANSPORT - TERRASSEMENT

Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

## Ets ROULET

7, allée des Primevères  
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON  
Tél. : 04 78 59 22 64

**YAMAHA**  
LYON

**Alexis Motos**  
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF  
motos et accessoires

3 et 5, avenue Jean Jaurès - tél. : 04 78 72 39 39  
atelier et pièces détachées

32 et 34, rue Chalopin  
tél. 04 78 69 08 62 - fax 04 78 61 70 70

## ECOLE - Reporters en herbe

**POLLIONNAY** Année 1935-1936  
**Le chantier de l'école**

Jeudi 30 Mai 1996

17<sup>ème</sup> visite du chantier

La semaine du 20 au 25 mai, le maître était en stage. Une remplaçante est venue. Elle nous a emmenés au chantier mais nous n'avons pas pris la caméra.

Les ouvriers étaient en train de démonter le silo à ciment et la centrale à béton. La maîtresse nous a dit que les maçons allaient partir la semaine prochaine. Elle nous a posé plein de questions sur le chantier. Nous avons répondu à quelques unes de ses questions ?

- Où allait être notre classe ?
- Où serait la classe de M. cavassa ?
- Où serait la cantine ?

En rentrant, nous avons imaginé le carrelage de notre école et nous l'avons dessiné.

Au revoir les ce1-ce2

Tapé par Maxime et Loïc

CE1-CE2 Pollionnay  
Ecole publique 69290 Pollionnay  
tel. 78 48 10 60  
Fax 78 48 17 45

**POLLIONNAY** Année 1935-1936  
**Le chantier de l'école**

Jeudi 6 Juin 1996

19<sup>ème</sup> visite au chantier

Les électriciens sont maintenant sur le chantier. A l'intérieur, il y a des câbles accrochés aux plafonds.

La cheminée est bientôt terminée. Un maçon sur le toit était en train de construire le chapeau avec des briques.

Le long de la route, des ouvriers creusaient une tranchée pour enterrer les fils électriques et les fils du téléphone. Ils creusaient avec un marteau-piqueur. Ils avaient des casques sur les oreilles pour se protéger du bruit.

Nous avons vu un rapace qui volait très bas. Il est passé juste devant nous.

Tapé par Aude et Pierre-Alain  
Filmé par Vanessa

CE1-CE2 Pollionnay  
Ecole publique 69290 Pollionnay  
tel. 78 48 10 60  
Fax 78 48 17 45

**POLLIONNAY** Année 1935-1936  
**Le chantier de l'école**

Jeudi 30 Mai 1996

18<sup>ème</sup> visite au chantier

Les maçons sont partis. Le silo à ciment et la centrale à béton ne sont plus là. Les charpentiers ont remplacé les maçons. Il y avait aussi un plombier-zingueur qui posait les cheneaux pour récupérer les eaux de pluie.

Des ouvriers étaient en train de construire la cheminée du chauffage central. Il y a plusieurs conduits.

Sur la porte du chantier, il y a écrit "port du casque obligatoire" et nous avons vu deux messieurs qui n'en avaient pas. Est-ce qu'ils se feront gronder ?

Devant l'entrée de l'école, il y a un gros compteur électrique. Les poteaux du préau sont construits.

Nous avons fait le tour du chantier. Il faisait très beau. Le thermomètre annonce 29 degrés.

Au revoir les CE1 CE2  
Tapé par Anthony, Magali et Maxime  
Filmé par Vanessa

CE1-CE2 Pollionnay  
Ecole publique 69290 Pollionnay  
tel. 78 48 10 60  
Fax 78 48 17 45

**POLLIONNAY** Année 1935-1936  
**Le chantier de l'école**

Jeudi 20 juin 1996

20<sup>ème</sup> visite au chantier.

Les travaux avancent vite. La grue n'est plus là. Nous l'avons vu passer sur un camion pendant la récréation. Il reste encore le bras et des contrepoids. Il y a maintenant un camion grue.

Le toit est presque terminé. Il y avait deux bouteilles de gaz sur la petite terrasse. Mais nous n'avons pas vu fonctionner le chalumeau. La cheminée est finie. Les cheneaux sont posés. Les couvreurs ont commencé le toit du préau ce matin.

A l'intérieur, nous avons vu de grandes plaques de laine de verre pour l'isolation. Des ouvriers posaient des cadres métalliques bleus autour des portes et des fenêtres pour tenir la laine de verre. Il y a des fils qui pendent des plafonds.

A l'emplacement de la grue, les ouvriers ont creusé une tranchée pour poser les tuyaux d'évacuation des eaux usées. Il y aura trois regards fermés par un couvercle en fonte. Les regards permettront de descendre jusqu'au tuyau pour le nettoyer s'il se bouche.

Nous sommes partis au moment où les ouvriers rangeaient leur matériel.

Tapé par Anthony, Jérôme et Sandrine  
Filmé par Maxime

CE1-CE2 Pollionnay  
Ecole publique 69290 Pollionnay  
tel. 78 48 10 60  
Fax 78 48 17 45

### LE MARCHÉ

Chaque **mercredi matin**,  
un marché se tient à Pollionnay.

Vous trouverez fruits,  
légumes, fromages, viande,  
charcuterie...

**Réservez-lui vos achats.**

### AMIS DU DON DU SANG

CENTRE D'ANIMATION  
69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE

#### DATES DE COLLECTES 1997

- Mercredi 12 mars 1997 • Mercredi 10 septembre 1997
  - Mercredi 11 juin 1997 • Mercredi 10 décembre 1997
- de 16 h 45 à 19 h 45  
au Centre d'Animation de Grézieu-la-Varenne.  
Equipe médicale spécialisée, garderie pour les enfants.  
*Nul ne doit mourir faut de sang.*

#### Nous aidons les décideurs à prendre les bonnes décisions

- CONTRÔLE TECHNIQUE DES CONSTRUCTIONS
- VÉRIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES DE SÉCURITÉ
- SÛRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT
- ASSISTANCE À LA GESTION DE L'ÉNERGIE
- FORMATION PROFESSIONNELLE



RHÔNE-ALPES - AUVERGNE - BOURGOGNE  
Tél. 04 72 32 52 52

Un réseau de compétence

### CONSEILS JURIDIQUES

Depuis deux mois, Maître DUCLOS, Avocate, assure des permanences en mairie de Sainte-Consoce, le premier samedi de chaque mois, de 10 h 30 à 12 h 30.

Les personnes qui désirent la consulter doivent prendre rendez-vous auprès de notre secrétariat (tél. 04.78.87.01.12).

Ce service gratuit s'adresse aussi à la population de Pollionnay.



### S.P.A. DE LYON

#### ■ ANIMAUX TROUVÉS DANS LA COMMUNE

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1996, la S.P.A. de Lyon a mis en place un service d'enlèvement des animaux trouvés dans la commune. Sur simple appel au numéro ci-dessous, un véhicule viendra chercher l'animal dans un délai de 2 heures. Cet enlèvement ne pourra se faire que pour les animaux se trouvant dans les locaux de la mairie ou en un lieu unique désigné par le maire en tant que local permanent où sont hébergés les animaux trouvés dans la commune.

En dehors des heures d'ouverture, appelez le 04.78.83.66.03, 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. L'enlèvement des animaux se fera dans le même délai.

#### ■ ANIMAUX TATOUÉS

Nous faisons nous-mêmes les recherches de propriétaires pour les animaux qui nous sont confiés. Mais, si vous souhaitez connaître le propriétaire d'un animal tatoué, appelez-nous : la recherche se fait sur le champ et, sauf cas particulier, les coordonnées des propriétaires de l'animal peuvent vous être communiqués dans le quart d'heure suivant.

#### ■ 3615 SPAFRANCE

Le serveur Minitel 3615 SPAFRANCE vous offre un certain nombre de services et, entre autres, vous permet d'accéder au fichier des médailles S.P.A., d'inscrire un animal perdu ou trouvé, de consulter la liste des animaux signalés perdus ou trouvés et des animaux se trouvant dans les refuges de la S.P.A. de Lyon.

#### ■ ANIMAUX MALTRAITÉS

En cas d'infractions constatées à la réglementation, contactez-nous en nous donnant toutes précisions utiles : nous enverrons sur place un inspecteur pour effectuer une enquête.

**Pour tous problèmes concernant les animaux, appelez-nous au 04.78.37.83.21 poste 222 (de 8 h 30 à 18 h 30)**

### L'ASSURANCE MALADIE

#### BIENTOT LE TIERS-PAYANT PHARMACIE

*Présentez votre carte d'assuré social  
à votre pharmacien*

Les organismes d'Assurance Maladie du Rhône<sup>(1)</sup> et les organisations professionnelles de pharmacies d'officine<sup>(2)</sup> ont signé le 12 juillet dernier une convention qui modifie sensiblement les relations entre les assurés, les pharmaciens et l'Assurance Maladie.

D'une part, cette convention marque la généralisation du Tiers-payant pharmaceutique au 1<sup>er</sup> janvier 1997 dans le Rhône. Concrètement, tout assuré social affilié à l'un des organismes d'assurance maladie signataires peut, à sa demande, ne pas faire l'avance du montant des frais pris en charge par la Sécurité Sociale.

D'autre part, elle prépare l'arrivée de nouvelles technologies : cartes à mémoire et échange informatisé de données (Sesam/Vitale) qui marqueront la disparition de la feuille de soins.

Dès aujourd'hui, pour préparer ce dispositif, chaque assuré doit présenter sa carte d'assuré social en cours de validité à son pharmacien. Des affiches et des tracts visibles dans les pharmacies sont destinés à informer le public.

#### ZOOM SUR LE TIERS PAYANT PHARMACIE

##### Qu'est-ce que c'est ?

Le fait pour l'assuré chez le pharmacien de ne plus faire l'avance des frais de la part remboursée par l'Assurance Maladie. C'est un service facilitant l'accès aux soins et simplifiant les démarches administratives avec les pharmaciens d'officine.

##### Qui peut en bénéficier ?

Tout assuré ou bénéficiaire (conjoint, enfant,...) d'un régime obligatoire d'Assurance Maladie.

##### A partir de quand ?

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 1997.

Les mois qui viennent seront consacrés à la préparation et l'organisation interne des officines et de leurs fichiers, ainsi qu'à la préparation de l'information des assurés.

##### Comment ?

En présentant simplement sa carte d'assuré social en cours de validité.

<sup>(1)</sup> La Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie de Lyon

<sup>(2)</sup> La Mutualité Sociale Agricole du Rhône

<sup>(3)</sup> La Caisse Régionale des Artisans et commerçants du Rhône

<sup>(4)</sup> La Caisse Régionale des Professions libérales Provinces

<sup>(5)</sup> Le Syndicat Départemental des Pharmaciens du Rhône

<sup>(6)</sup> La Section Départementale du Rhône de l'Union des Pharmaciens de France.

### LA RETRAITE MUTUALISTE

Une législation très récente permet désormais aux vétérans (militaires, médecins, civils, pompiers, secouristes, etc.) impliqués dans tous les conflits à but humanitaire ou d'assistance de l'ONU, d'obtenir le statut d'Ancien Combattant. Cette législation a aussi permis d'étendre le champ d'application de ce statut à de très nombreux mobilisés de conflits plus anciens (39/45, Indochine, etc.). Ce statut donne certains droits aux intéressés.

Le plus important de ces droits ouvre la possibilité de constituer une Retraite Mutualiste du Combattant conjuguant le versement d'une rente semestrielle, puis le versement d'un capital décès.

En témoignage de reconnaissance de la Nation, l'Etat a voulu que les souscripteurs de cette Retraite Mutualiste bénéficient, dans la limite d'un plafond indexé de rente, d'avantages importants, accordés depuis sa création, en 1923, à l'issue de la guerre de 1914/1918 :

- déduction intégrale du Revenu imposable annuel des cotisations personnelles versées pour constituer cette retraite et ce capital décès,
- majoration par l'Etat de 12.50 % à 60 % (selon l'âge) de la rente elle-même,
- exonération d'impôts sur les arrérages de la retraite et revalorisation annuelle par l'Etat de ces mêmes arrérages,
- transmission du capital bonifié hors droits de succession (sauf cas particulier)...

Notre Mutuelle, sans but lucratif ni commercial, est habilitée à présenter cette Retraite dont la gestion financière est confiée à la Caisse Autonome, la France Mutualiste. Notre activité de conseil et de recrutement, dans un esprit mutualiste, est donc entièrement bénévole.

#### Mutuelle de Retraite et d'Épargne d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Régie par le Code de la Mutualité et affiliée à la France Mutualiste

Siège Régional 1019<sup>e</sup> Section "Lyon"

7, rue Saint Polycarpe - 69001 Lyon

Té. 04.78.28.64.88 - Fax 04.78.30.65.00

## CALENDRIER DE LA VIE ASSOCIATIVE 1997

Organisateur	Date	Heures	Activité	Lieu
Municipalité	Dimanche 5 janvier	11 h 00	Vœux du Maire	Salle municipale
Football	Samedi 11 janvier	17 h 00	Tirage des Rois	MJC
Société de Chasse	Dimanche 19 janvier	9 h 30	A.G. Fermeture	Salle des associations*
Maison de la Rencontre	Dimanche 19 janvier	10 h 30	A.G.	Maison de la Rencontre
Cercle agricole	Dimanche 19 janvier	16 h 00	A.G.	Cercle
Club du Tilleul	Jeudi 23 janvier	14 h 00	A.G.	Salle municipale
Cercle agricole	Samedi 25 janvier	12 h 00	Saint Vincent	Restaurant
Anciens combattants	Samedi 25 janvier	16 h 00	A.G.	Salle des associations*
Boule des pins	Samedi 25 janvier	13 h 30	Coupe de la municipalité	Boulodrome Vaugneray
Boule des pins	Dimanche 26 janvier	13 h 30	Coupe de la municipalité	Boulodrome Vaugneray
Association des familles	Vendredi 31 janvier	20 h 30	A.G.	Salle Jourdan
Ass. Geneviève Dumont	Vendredi 31 janvier	17 h 30	A.G.	La Remise
Médiathèque	Vendredi 14 février	20 h 30	Assemblée annuelle	Médiathèque
Boule des pins	Dimanche 16 février	8 h 00	Tournoi féminin	Boulodrome Vaugneray
Club du Tilleul	Dimanche 23 février	14 h 00	Concours de belote	Salle municipale
Comité des fêtes	Vendredi 7 mars	20 h 30	A.G.	Salle Jourdan
Football	Samedi 8 mars	20 h 30	Soirée	Salle municipale
Club du Tilleul	Jeudi 13 mars	14 h 00	Anniversaire 1 <sup>er</sup> trimestre	Salle municipale
Commis. Environnement	Vendredi 21 mars	20 h 30	Soirée thématique	Salle municipale
Commis. Environnement	Samedi 22 mars	8 h 00	Nettoyage de printemps	
Boule des pins	Samedi 29 mars	14 h 00	Coupe sociétaire	Stade
Boule des pins	Lundi 31 mars	8 h 30	Coupe Recollin	Stade
Boule des pins	Lundi 31 mars	13 h 30	Coupe Blanchard	Stade
Classe en 7	Dimanche 13 avril	Journée	Fête des classes	Salle municipale
Classe en 8	Mercredi 30 avril	Nuit	Muguet de mai	Tout le village (1)
Société de chasse	Dimanche 4 mai	9 h 00	A.G.	Salle des associations
Anciens combattants	Jeudi 8 mai		Défilé/repas annuel	Salle municip./restaurant
Club du Tilleul	Jeudi 15 mai	Journée	Sortie de printemps	
Association des familles	Dimanche 25 mai	11 h 00	Fête des mères/vin d'hon.	Salle municipale
Football	Lundi 26 mai		tournoi des - 7 ans	Stade
Football	Mardi 27 mai		Tournoi des - 11 ans	Stade
Football	Vendredi 30 mai		Concours de pétanque	Stade
Football	Dimanche 1 <sup>er</sup> juin		Tournoi seniors	Stade
Football	Vendredi 6 juin		A.G.	Stade
Ass. Geneviève Dumond	Dimanche 8 juin	11 h 00	Vernissage expo	La Remise
Ass. Geneviève Dumond	sam. et dim. du 8 au 29 juin		Expo art contemporain	La Remise

## CALENDRIER DE LA VIE ASSOCIATIVE 1997

Organisateur	Date	Heures	Activité	Lieu
Club du Tilleul	Jeudi 12 juin	14 h 00	Anniversaires 2 <sup>e</sup> trimestre	Salle municipale
Sou des écoles	Samedi 14 juin	Journée	Fête des écoles	Ecole
Association des familles	Dimanche 15 juin	10 h 00	Journée familles	Circuit pédestre
Classes en 8	Samedi 21 juin	20 h 30	Feu/soirée Saint Jean	Terrain paroissial
Boule des pins	Vendredi 27 juin	Nocturne	Coupe Morel/Boulangier	Stade
Paroisse			Fête paroissiale	Terrain paroissial
Club du Tilleul	Jeudi 26 juin		Sortie d'été	
Maison Jean Villard	Dimanche 29 juin	Journée	Portes ouvertes	Maison Jean Villard
Société de chasse	Samedi 5 juillet	Journée	Ball trap	
Société de chasse	Dimanche 6 juillet	Journée	Ball trap	
Sapeurs pompiers	Dimanche 13 juillet	21 h 00	Bal	Salle munic. ou plein air
Sapeurs pompiers	Lundi 14 juillet	11 h 00	Défilé/vin d'honneur	Salle municipale
Anciens combattants	Jeudi 4 septembre	Journée	Voyage annuel	
Classes en 8	Samedi 6 septembre	Journée	Vogue	Village
Comité de la Foire	Dimanche 7 septembre	Journée	Foire	Village
Maison de la Rencontre	Dimanche 7 septembre	Journée	Exposition foire	Maison de la Rencontre
Club du Tilleul	Jeudi 11 septembre	14 h 00	Anniversaires 3 <sup>e</sup> trimestre	Salle municipale
Club du Tilleul	Jeudi 25 septembre		Sortie d'automne	
Club du Tilleul	Dimanche 12 octobre	12 h 00	Repas animé	Salle municipale
Classes en 8	Samedi 25 octobre	20 h 30	Soirée	Salle municipale
Boule des pins	Dimanche 2 novembre	10 h 00	A.G.	Salle des associations
Boule des pins	Samedi 8 novembre	13 h 30	Coupe Loison	Stade
Sapeurs pompiers	Lundi 10 novembre	20 h 30	Soirée/repas	Salle municipale
Anciens combattants	Mardi 11 novembre	11 h 00	Défilé/vin d'honneur	salle municipale
Anciens combattants	Samedi 15 novembre	12 h 00	Choucroute	Salle municipale
Ass. Geneviève Dumond	Samedi 22 novembre		A.G. + soirée	Salle municipale
Société de chasse	Samedi 29 novembre	20 h 00	Repas/soirée	Salle municipale
Municipalité			Repas des Anciens	Restaurant
Sapeurs pompiers	Samedi 6 décembre	11 h 00	Sainte Barbe	Restaurant
Comité des fêtes	Lundi 8 décembre	18 h 00	Illuminations/animation	Centre bourg
Cheval et handicap	Samedi 13 décembre	14 h 00	A.G.	Salle des associations
Sou des écoles	Dimanche 14 décembre	14 h 00	Arbre de Noël	Salle municipale
Municipalité			Noël employés municip.	Restaurant
Club du Tilleul	Jeudi 18 décembre	12 h 00	Repas Noël + annivers.	Salle municipale
Maison de la Rencontre	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> dimanche du mois	10 h à 12 h	Dimanches café	Maison de la Rencontre

## LA VIE ASSOCIATIVE

### ASSOCIATION DES FAMILLES

Après une année de repos, l'Association des Familles doit reprendre du poil de la bête. Familles de France "Ecoute, propose et Agit" pour le bien-être de toutes les familles : entraide, éducation, responsabilisation.

Association Loi 1901, Famille de France est reconnue d'utilité publique ; elle est aussi agréée d'éducation populaire, organisation nationale de consommateurs.

Famille de France peut vous défendre dans les principaux actes de la vie quotidienne : consommation, environnement, logement.

Familles de France organise un grand nombre de stages de formation.

Familles de France défend les intérêts des familles auprès des pouvoirs publics et a réussi à faire adapter la plupart des avancées dans le domaine de la politique familiale.

A Pollionnay, l'Association proposait de nombreux services : gym enfants et adultes, danse, rock ; toutes ces activités sont à reprendre en main ; cette année 1997, proposition d'un **atelier de couture**.

Venez étoffer l'équipe des quelques bénévoles qui s'en occupent actuellement : trois ou quatre réunions par an, une assemblée générale, une sortie, fête des mères...

La cotisation 1997 reste fixée à 120 F, revue comprise.

La Fédération possède un **chalèt aux plans d'Hotonnes** (Ain) réservé aux familles adhérentes, toute l'année. Renseignements et inscriptions au 04.78.24.66.29.

Ensemble **la famille fait notre force, aidez-nous à la défendre**.

**Assemblée générale vendredi 31.07.97**, salle Jourdan à 20 h 30. Nous vous attendons nombreux.

Renseignements, tél. 04.78.48.12.94.

Pour l'Association, Hervé de Rouville

### JOURNEE DU TOURISME DU 20 OCTOBRE

Soleil, ambiance sympathique, nombreux participants (hélas ! trop peu de randonneurs de Pollionnay), au moins trois bonnes raisons qui ont contribué à la bonne réussite de cette journée.

Nous nous sommes donné rendez-vous dans deux ans pour une nouvelle manifestation.

Martine Sagot



### NOËL DE NOS ANCIENS DU 5 DÉCEMBRE

Comme chaque année, Monsieur le Maire et son Conseil municipal se sont fait une joie de réunir les Anciens de notre commune afin que tous, au moins une fois l'an, puissent être rassemblés pour passer un moment agréable et convivial.

Cette année ce fut un après-midi spectacle avec danses, chansons, etc. Sans oublier nos nombreuses pâtisseries et rafraîchissements. Une pleine réussite.

Martine Sagot

*Une nouvelle entreprise à Pollionnay*

**Entretien Espaces Verts**

**Patrick Pocachard**

Le Bourg - 69290 Pollionnay

Tél. 04 78 48 18 12

## LA VIE ASSOCIATIVE

### FORUM DES ASSOCIATIONS 6 OCTOBRE 1996

Cette fête, voulue par la municipalité bien sûr, mais aussi par tous les responsables des associations du village a d'abord pour vocation de nous permettre de faire connaissance entre les anciens habitants du village et les nouveaux arrivants.

A tous les nouveaux habitants, nous avons essayé d'adresser une invitation personnelle. Nous avons fait la distribution à partir de ce que les uns et les autres savaient de nos nouveaux voisins. Que ceux qui auraient été oubliés ne nous en tiennent pas rigueur, nous n'avons bien entendu aucun fichier informatique pour cela !

A travers ces quelques lignes, j'adresse les plus vifs remerciements à celles et ceux d'entre eux qui nous avait fait l'amitié d'être présents ce jour-là. Certains viennent de Grézieu-la-Varenne, d'autres de beaucoup plus loin, parfois, vous vous êtes éloignés de vos familles, les enfants ont peut-être abandonné leurs anciens copains avec du regret, voire quelques larmes. Que leur installation aux pieds des Monts du Lyonnais soit le début de nouvelles amitiés, et de celles qui durent.

Il me faut aussi remercier tous les présidents et présidentes, tous les secrétaires, trésoriers, bénévoles des nombreuses associations du village qui ont préparé cette journée avec tant d'enthousiasme.

Sans pouvoir citer toutes les associations qui avaient ainsi fait l'effort de se présenter, permettez-moi tout de même d'adresser un clin d'œil un peu particulier à la dernière née de la famille, à savoir l'association Solidarité Emploi. Cette enfant-là est un espoir encore bien fragile, elle en arrive à sa première bougie, elle a besoin de vous, elle vous attend tous : chômeurs, salariés, chefs d'entreprises, agriculteurs, etc.

Pour ceux qui arriveraient de grandes villes, il me faut tout de même vous dire que nos petites associations ont sans doute peu de choses en commun avec les "presqu'entreprises" que vous avez pu connaître ailleurs et qui emploient du personnel d'animation en grand nombre.

Nos associations à nous n'ont souvent des budgets que de quelques milliers de francs et font bien sûr beaucoup appel au bénévolat. Alors je vous invite tous, nouveaux habitants ou plus anciens, à profiter au maximum des services qui vous sont ainsi offerts,

mais je vous invite aussi à ne pas être simplement des utilisateurs mais à profiter du plaisir qu'il y a à donner de son temps et de son talent.

A bientôt donc...

J.P. Jasserand



### A.I.A.D.

**Association Intercommunale d'Aides à Domicile**

Dans le but de diversifier les services rendus aux habitants des communes dépendant de l'A.I.A.D. (Charbonnières-les-Bains, Craponne, Marcy-l'Etoile, Pollionnay, Sainte Consorce, Saint Genis-les-Ollières), l'association souhaite apporter un plus dans le domaine de l'entretien occasionnel des jardins.

A cet effet, pour connaître les besoins de certains habitants, l'association se propose de réaliser une enquête.

**Vous qui avez besoin de :**

- faire bêcher votre jardin,
- tondre votre pelouse,
- tailler votre haie,

- effectuer quelques menus travaux de jardinage

**adressez-vous à votre mairie ou téléphonez à l'A.I.A.D., au 04.78.57.34.09.**

En fonction du nombre de personnes désirant être aidées dans ce domaine, l'association pourrait créer un service supplémentaire à compter du printemps 1997.

Inscrivez-vous donc sans tarder, vous faciliterez ainsi le service pouvant être rendu à chacun d'entre nous.

Nous rappelons les activités de l'A.I.A.D. :

- **Aide à domicile** (ménage courant, préparation et aide aux repas, soutien moral),
- **Garde à domicile** 24 h/24, 7 jours/7,
- **Garde d'enfants** (sous certaines conditions).

Les divers services rendus s'adressent à toutes les personnes ayant besoin d'une aide particulière.

L'association se charge de toutes les démarches administratives concernant la réalisation de ces diverses tâches.

**A noter**, le coût des prestations est particulièrement déductible du montant de vos impôts.

Pour tous renseignements :

**A.I.A.D.** : Place Andrée Marie Perrin - Bât. Poste 69290 Craponne - Tél. **04.78.57.34.09**

### CARRIERES POCCACHARD SARL

PRODUCTION DE GORRE OCRE - ROUGE - JAUNE - GRAVILLONS LYONNAIS

TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE ET DE CARRIERE

LA RAPAUDIÈRE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE  
LES PINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

**TEL. : 04 78 48 13 14 - Fax : 04 78 48 17 54**

## CONCOURS

### DÉCOUVRIR NOTRE PATRIMOINE A TRAVERS LA PHOTOGRAPHIE

L'Araire (1) et le Pré-Inventaire (2) organisent un concours de photographie ayant pour thème :

#### Le petit patrimoine dans l'Ouest Lyonnais.

Ce concours a pour but de faire découvrir aux habitants de l'Ouest Lyonnais les témoins de la vie d'autrefois dans nos campagnes.

Vieux portail et ancienne porte, poignée en fer forgé, serrure, puits et fontaine, croix de chemin, borne, pigeonnier, cheminée, lavoir, four à pain, four à chaux, vieil outil, forge... sont les reflets d'une activité qui a façonné notre environnement.

Les limites géographiques sont les 12 cantons du champ d'activité et d'intervention de l'Araire : l'Arbresle, Givors, Irigny, Mornant, Oullins, Sainte Foy-lès-Lyon, Saint Genis-Laval, Saint Laurent-de-Chamousset, Saint Symphorien-sur-Coise, Tarare, Tassin-la-Demi-Lune, Vaugneray.

Le concours est réservé aux amateurs.

Les photographies, trois par personnes, en couleur ou en noir et blanc, d'un format 13 x 18, sans marge, devront parvenir au siège de l'Araire au plus tard le 30 juin 1997.

Si possible, ne pas attendre le dernier moment pour nous adresser vos documents où, au dos, devront être mentionnés les nom, prénom, adresse et téléphone de l'auteur du cliché, ainsi que la commune et le lieu-dit où la photo a été réalisée et la date.

Les photographies seront toutes exposées dans la Maison de l'Araire à Yzeron en septembre-octobre 1997, les dimanches après-midi de 14 h à 18 h.

Un jury composé de professionnels, de membres du Pré-Inventaire et de l'Araire donnera le classement des photographies gagnantes.

(1) L'ARAIRE : Groupe de Recherche sur l'Histoire, le Folklore et l'Archéologie de l'Ouest Lyonnais.

Siège : Passage de l'Araire 69510 Messimy

Maison d'expositions : 23, rue de la Cascade 69510 Yzeron.

(2) Comité du Pré-Inventaire des Monuments et Richesses Artistiques du département du Rhône.

8, chemin de Montauban 69005 Lyon. Tél. 04.78.30.43.47.

Le Pré-Inventaire a pour objet de dresser une description sommaire, mais aussi complète que possible, du patrimoine artistique et ethnographique de chaque commune du département. C'est un service du Conseil Général.

Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec l'Araire, soit en téléphonant au 04.78.45.39.09, soit par courrier au siège de l'association.



## QUE SE PASSE T-IL A LA MAISON DE LA RENCONTRE ?

### SOIREE FILM : "Regard sur le Ladakh"

Celle-ci s'est déroulée le vendredi 22 novembre.

Si la neige et la froidure ont fait hésiter certaines personnes à sortir le soir, quelques-unes, courageuses, ont affronté les intempéries pour venir faire connaissance avec ce pays de l'Himalaya.

Le Ladakh est une province du Grand Himalaya, située dans l'état indien du Khasmir, entre la Chine (ex Tibet) et le Pakistan.

Grâce à l'image, nous avons pérégriné dans les Monts du Zaskar, avec les bergers et leurs troupeaux de chèvres. Ces chèvres à la toison de laine épaisse et si souple, dont la finesse a fait sa renommée.

Nous avons marché derrière les caravanes de yacks, le long des pentes vertigineuses, gravi les cols à plus de 4 000 mètres, traversé les torrents sur des ponts de corde... Nous avons vu récolter l'orge sur ces parcelles minuscules où chaque demi-mètre carré est exploité.

Pays accueillant, aux êtres attachants, où la vie est de la survie, mais riche d'une culture dont nous, occidentaux avons beaucoup à apprendre.

Que sont 10 cm de neige par - 2° en regard des - 40° qui sévissent l'hiver sur ce toit du monde ? et où le combustible est si rare que la moindre bouse de yack séchée devient précieuse ?

Merci à Mme Mordelet pour ce film passionnant et pour la qualité de son commentaire. La dégustation de tchaï, thé local parfumé aux épices, nous mettait dans l'ambiance et participait à la convivialité.

Comme convenu, le profit de la soirée a été versé

## CLUB LE TILLEUL

C'est un club, une association, un lieu de réunion entre amis, où l'on apprend à se connaître, où il fait bon se retrouver le jeudi pour discuter ou jouer aux cartes, au scrabble, aux dames en savourant de délicieux petits gâteaux, une tasse de café, chocolat, thé ou un verre de vin.

Entre membres du club, nous préparons nos sorties d'une journée, au printemps, en été et en automne.

Nous débutons l'année par l'assemblée générale le jeudi 23 janvier pour fêter les rois et le verre de l'amitié.

D'autre part, nous organisons tous les ans le dernier dimanche de février, un concours de belote coïncée toutes les doublettes étant primées.

De même en octobre, notre traditionnel repas animé suivi de sa tombola rassemble de nombreux participants.

Tous les deux mardis, dans la salle des associations, la section danse de notre club rassemble quelques vingt-cinq personnes.

Enfin quatre fois par an, nous fêtons les anniversaires du trimestre et l'année se termine avec le repas de Noël.

Quelque soit votre âge, venez nombreux, nous vous réserverons le meilleur accueil.

Ce sera une grande satisfaction pour les responsables et membres de notre club.

A bientôt.

Roger Ménichon

Vice-président du club Le Tilleul

intégralement à l'association "les Chemins d'Espérance" pour aider à la construction d'un centre de soins pour les réfugiés tibétains au Ladakh. Ce centre est actuellement en cours de réalisation. M. Bongrain, président de cette association tassilunoise, remerciait chaleureusement tous les participants et la Maison de la Rencontre pour leur geste généreux.

### ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale de la Maison de la Rencontre se déroulera le dimanche 19 janvier à 10 h 15 au cours d'un dimanche-café-gâteaux-maison exceptionnel.

Toutes les personnes qui s'intéressent de près ou de loin à la vie du village y sont cordialement invitées.

Cette rencontre amicale sera rehaussée par une exposition des œuvres de Jean Picotin.

Nous vous attendons nombreux.

### SORTIE METRO-MUSEE

Une sortie métro-musée sera programmée dans le courant du mois de février. Elle aura lieu un jour de semaine. Nous visiterons probablement le musée des Hospices Civil de Lyon et son apothicaire (Hôtel-Dieu).

### DIMANCHES-CAFE

La Maison de la Rencontre vous accueille le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois de 10 à 12 heures, autour d'une boisson froide ou chaude selon la saison. Ambiance amicale garantie.

Pour l'équipe animatrice,  
J. Chavand



**S.A.R.L. BEAUPELLET**

ARTISAN DIPLOMÉ

« La Rapaudière »

**69290 POLLIGNONAY**

Tél. : 04 78 48 12 48

Fax : 04 78 48 16 57

Chauffage - Sanitaire - Zinguerie - Dépannages  
entretien chaufferie et ramonage cheminées

## RESTAURANT TERRASSE

*Olivier Terrasse*

Restaurateur - Traiteur

Spécialités Maison

Menus Gastronomiques

Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)

Toutes réceptions

**Tél. 04.78.48.12.06 - 69290 POLLIGNONAY**

### RUES ET CHEMINS... QUELS NOMS ?

Depuis longtemps déjà, pour répondre aux demandes pressantes des divers services de secours, de livraisons des postes et autres, comme à celles des visiteurs occasionnels, les municipalités successives avaient le projet de faire établir un plan complet de notre commune, accompagnées de la pose de plaques nominatives des rues et chemins sur le terrain.

La démagogie pratiquée en matière de domiciliation révèle l'urgence de l'opération.

Si ce projet appelle une étude budgétaire sérieuse, il demande aussi un travail de longue haleine incompatible souvent avec la disponibilité de nos élus.

C'est pourquoi la municipalité a fait appel à l'équipe du pré-inventaire pour étudier et proposer une dénomination des rues, places et voies de communication.

Que nous demandait-on en fait ?

Dans un premier temps, des noms de voies desservant les lieux habités, bien sûr !

Mais par ailleurs, certains élus nous suggéraient qu'il serait bien pour notre commune de créer des circuits de randonnée susceptibles de révéler notre patrimoine, notre histoire, et surtout les produits locaux et ainsi valoriser notre petit coin de terre... Vous qui connaissez tout ça !... et en plus, vous marchez ! les chemins n'ont plus de secrets pour vous !...

Après concertation, plutôt que d'y revenir l'année prochaine, nous avons préféré faire une pierre deux coups. C'est pourquoi nous proposons des noms même pour les chemins des bois.

Nous n'avons pas regardé le statut administratif de chacun des chemins. Nous ne nous sommes pas occupés de savoir s'il s'agissait de chemins vicinaux ou ruraux, publics ou privés. Nous nous sommes seulement assurés que tous étaient portés au cadastre.

A part quelques exceptions, nous nous sommes attachés à baptiser seulement des chemins qui communiquent entre eux. Pour ce faire, nous n'avons pas inventé grand chose ! Pas de noms d'hommes illustres, ni de fleurs, ni de petits oiseaux... Notre tilleul de la liberté nous servant d'exemple, à peine avons-nous emprunté le nom de quelques arbres !

Comment avons-nous procédé ?

Nous nous sommes d'abord inspirés des noms de lieux-dits inscrits au cadastre. L'ennui, c'est qu'un lieu-dit est un territoire circonscrit de chemins. Donner un nom de lieu-dit d'un des côtés du chemin, en faveur de l'autre !...

Nous avons aussi essayé de faire parler l'histoire locale. C'est ainsi que nous proposons : la rue du Mas de Valencieu, le chemin de la Font de Fumoy, le chemin des Fourches Vieilles, etc, etc ; nous appuyant en cela sur divers documents anciens, notamment la carte de 1599. Bien souvent nous proposons d'entériner les appellations usuelles et coutumières pratiquées par les autochtones, même si l'origine de ces appellations reste inconnue. (A ce propos, certains noms de lieux-dits attirent notre curiosité. Qui pourrait nous dire par exemple d'où proviennent les noms de "Combe à But" ou "Jeu de quilles" ?).

Enfin, dans très peu de cas, nous avons fait appel à notre imagination, tout en sachant que les usagers ont une appellation personnelle que nous demandons à connaître.

C'est ainsi que nous proposons quelques 130 noms de rues, places et chemins, car ce travail reste une proposition.

A la sortie, la municipalité est souveraine pour approuver, modifier à sa guise avant d'officialiser par délibération du Conseil municipal.

Il est vrai que cette démarche amènera beaucoup d'entre nous à modifier son adresse sans changer de domicile. Mais cela ne se fera pas en un jour ! Et j'imagine, étant donné le budget que l'opération représente, que la municipalité commencera par équiper de plaques indicatrices les voies les plus fréquentées et les lieux les plus peuplés. Avant que des panneaux fleurissent le long des chemins des bois, pas mal d'eau aura coulé sous le pont de la Poye ! A moins que nous nous y mettions tous ! qui sait ?

En attendant, ce travail sera fait, bien qu'une foule de petits chemins restent encore anonymes. Et en cas d'édition d'un plan de Pollionnay, il est toujours agréable pour le randonneur de se situer sur un chemin qui porte un nom même si celui-ci n'est pas indiqué sur le terrain. Des appellations comme "le col de Fontrijole", "le chemin du Moulin à Vent" ou celui "des Fourches Vieilles"... ne participent-elles pas à la poésie de la randonnée ? De même, s'il advient un problème grave, un nom sur le papier permettrait déjà un repérage et des secours plus rapides.

Ceci dit, reste à la Maison de la Rencontre, de répondre ou non au deuxième vœu exprimé par nos élus : la création de circuits de randonnée "valorisants". Il est vrai qu'en ce domaine, notre commune est plutôt retardataire. Mais l'équipe de la Maison de la Rencontre a déjà tellement donné ! et il y a là tellement de pain sur la planche ! Qui voudrait venir nous aider ? En ce cas, toute personne disposant d'un peu de temps sera la bienvenue...

Et bonne route pour la suite.

Josette Chavand



### SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS

Comme nous l'avions pressenti fin 1995, avec la loi d'aménagement du territoire (6.4.95), l'année 1996 a été très importante pour l'avenir de notre région, nous permettant de bien préciser les dangers qui la menacent puisque divers projets envisagent un **maillage autoroute** de tout l'Ouest lyonnais.

A la fin de cette année 96, il apparaît une volonté des pouvoirs publics de faire passer en force ces projets tandis que **l'opposition** à ces mêmes projets **grandit** et s'est renforcée tout au long de l'année, celle de nos associations (SCL et SCJ), mais aussi celle des élus des communes de tout l'Ouest lyonnais. Un rapide tour d'horizon doit permettre de comprendre les enjeux et l'état d'avancement de ces projets.

**1- Au sud.** Le projet d'autoroute A45 (Lyon-St Etienne) en doublement de l'actuelle A47 a été lancé en 1994 après des débats "Bianco" au cours desquels les alternatives possibles ont été minorées afin d'aller dans le sens des promoteurs du projet ! Aujourd'hui, plusieurs séances d'un comité de pilotage qui ignore les maires des communes rurales concernées, ont conduit à deux zones d'étude et on devrait bientôt s'orienter vers la définition d'un fuseau de 1 000 m, puis de 300 m... Contre ce projet qui fait en particulier l'impasse sur les énormes possibilités offertes par le rail, une importante manifestation s'est déroulée le 1<sup>er</sup> juin à Saint Maurice-sur-Dargoire et dans le Rhône, l'opposition des maires s'est concrétisée par la création d'une association opposée à ce projet.

**2 - Au nord.** Le projet d'autoroute A89 (Lyon-Balagny) et le tronçon de la liaison autoroutière Lyon-Bordeaux, très contestée car sans rentabilité, à travers le Parc des Volcans, alors qu'il existe une route "Centre-Europe-Atlantique" déjà bien amorcée et que la création d'une liaison ferroviaire utilisant tous les atouts de la technique mettrait Bordeaux à 2 h 20 mn de Lyon !

Sur ce projet s'est greffée, sans concertation ni débat, en juillet 94, l'**antenne de La Tour-de-Salvagny**, maillon évident voulu par le Conseil Général pour relier l'A89 à la RN7 et permettant d'introduire le contournement ouest de Lentilly à Mornant pour relier par la suite l'A89 à l'A45 et donc aussi l'A6 à l'A7 comme il a été proposé en 1993.

**3 -** Entre les deux projets, le **contournement Ouest** dont il faut rappeler qu'il a été proposé en 1993 par le Conseil Général et la Courly (20 septembre et 20 décembre). Par sa finalité, ce contournement autoroutier deviendrait à terme un **second périphérique**

pour l'agglomération, induisant à terme une extension de la Courly souhaitée par son président ! Générateur de toutes les nuisances dénoncées à propos de l'actuelle rocade Est, il aurait, avec le même mélange des trafics, le même impact sur l'économie et sur l'environnement de la région des Coteaux du Lyonnais.

Aujourd'hui, une **étude d'opportunité** (et **seulement** d'opportunité) est en cours et cette étude a été ramenée à des proportions plus modestes à la suite des interventions conjuguées de notre association et des maires concernés. En août et septembre, une enquête socio-économique a été réalisée à la demande de la D.D.E. ; le document de synthèse doit sortir début décembre\* et sera le pivot des débats ultérieurs concernant l'opportunité réelle de cet axe.

Il est donc **inadmissible** que, lors de leur visite à Lyon, le Ministre des Transports et le Premier Ministre aient pu assurer au Président de la Communauté urbaine que ce projet se réalisera et sera inscrit au schéma national ! Nous avons dit notre indignation devant cette position, a priori, dans un débat non encore ouvert, et sans respect des règles démocratiques d'un Etat de droit !

Au cours de cette année 1996, **24 municipalités** ont fait part de leur opposition à ces projets et de façon raisonnée ont montré qu'ils ne correspondaient pas au développement harmonieux souhaité pour notre région. Ce projet de contournement Ouest **n'a pas d'intérêt local** ; quant à son intérêt général, il est loin d'être démontré... et nous citerons le nouveau rapport DRON (juillet 96) qui mentionne que l'intérêt dit "public" est souvent la somme d'intérêts très sélectifs (intérêts du BTP, des concessionnaires et des corps techniques en charge de ces grands projets).

Par ailleurs, de nombreuses voix s'élèvent pour dire qu'il y a aujourd'hui **une autre politique des transports** à faire, qu'il faut cesser de créer de nouvelles autoroutes et qu'il faut mieux utiliser les routes existantes (nationales redimensionnées) et le **réseau ferré rénové**, techniquement mis à l'heure du 21<sup>ème</sup> siècle pour les voyageurs et les marchandises (à l'exemple de la Suisse...).

**Il n'y a pas de fatalité** pour que le contournement Ouest massacre notre région mais nous devons **rester vigilants**, présents lors des débats et faire comprendre, habitants et élus que **nous ne sommes pas prêts à l'accepter**. Si vous ne l'avez pas encore fait, **rejoignez notre comité** pour une défense efficace de notre cadre de vie.

Bonne année à tous !

**\*Pour information et adhésion :**

- Alain Troïli, président, Le Pipora, tél. 04.78.44.26.26.
- Roger Souteyrand, secrétaire, Les Martines Sud, tél. 04.78.48.13.85.
- Arlette Marignier, trésorière, Valency, tél. 04.78.48.13.75.

### LE FOOT A POLLIONNAY

Foot, c'est un mot **magique**.

Dès qu'un enfant aperçoit un ballon, il court et il botte.

Cette activité spontanée devient vite une belle passion, grandement bénéfique pour le développement harmonieux du corps et de l'esprit.

C'est pourquoi, sans doute, à Pollionnay, s'est créé, depuis longtemps, un club de foot comprenant toutes les tranches d'âge.

La structure humaine, aussi indispensable que le terrain, est un **encadrement** de jeunes et d'adultes, désintéressés, dévoués, disponibles, **très souvent bénévoles**, qui forme l'ossature de cette activité sportive.

Ces dirigeants sont aidés par la **municipalité** qui accorde au club une subvention selon ses possibilités financières. Elle doit rendre ce lieu public qui est le stade, agréable et accueillant pour **tous**, dans un environnement de sécurité pour les joueurs et les supporters.

Pour abonder dans ce sens, des bénévoles **contribuent largement au nettoyage** et cherchent à donner au stade un cadre verdoyant et arboré.

Des ampélopsis, plantes couvrant les murs en absorbant l'humidité, ont notamment été plantés et entretenus. Malheureusement, des individus vandales ont été vus à plusieurs reprises dégradant volontairement ces plantes grimpantes. Ces actes de malveillance sur des biens publics **sont sévèrement réprimés par la loi**.

Pour **continuer son activité**, malgré cet effort commun, municipalité, bénévoles, le club de foot de Pollionnay a **besoin de moyens financiers plus importants**. Comme la majeure partie des clubs de foot régionaux et nationaux, notre club doit **impérativement trouver des sponsors** qui soutiendraient notre action en louant des panneaux publicitaires mis à leur disposition sur le stade avec l'accord rapide de la municipalité.

C'est cet ensemble d'actions qui encouragera le club de foot et lui **donnera l'oxygène indispensable à sa survie**.

L'un des dirigeants,  
Paul Vial

### LA NEIGE

Dans la nuit du 22 au 23 novembre, pendant que la plupart des habitants de Pollionnay dormaient paisiblement, le paysage a brusquement blanchi !

Cette soudaine et précoce apparition a obligé les responsables de la voirie à quitter le confort douillet du lit pour aller passer rapidement le chasse-neige sur des kilomètres de routes principales avant que les voitures ne viennent damer la couche de neige ;

"C'est leur boulot" me direz-vous ! Bien sûr ! Même s'ils ne sont pas passés devant votre porte, il faut le faire et du fond de notre lit, vous vous disons MERCI.

Paul Vial



### LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Les législateurs français de 1792 et ceux qui en 1848 inscrivirent sur leurs drapeaux "LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ" crièrent très haut leur attachement à ces trois valeurs républicaines et pour nombre d'entre eux perdirent leur vie dans la foi d'un monde qui devait vivre celles-ci au quotidien pour toujours.

J'essaie parfois d'imaginer que, d'où ils sont maintenant, ils nous voient et je pense qu'ils doivent se dire que nous sommes devenus un peu fous !!! Que nous avons tout oublié !!! Leurs sacrifices, tout ce qu'ils nous ont légué, les bases de nos institutions, les bornes de notre liberté, toute notre morale républicaine !!! que l'on apprenait jadis aux jeunes par l'enseignement du civisme et que l'on avait complètement oublié dans les programmes scolaires.

Mais au fait, l'enseigne-t-on encore... ?

Il faut bien reconnaître que dans le monde d'aujourd'hui, nous apprenons tous les jours par nos médias qui ne s'en offusquent point, et qui les amplifient, combien ces valeurs sont agressées, oubliées, piétinées, méprisées quand il s'agit de satisfaire un besoin, un égoïsme personnel ou collectif, ou même de défendre nos simples droits : de liberté, de conscience, au travail, d'expression, de pensée...

Pour défendre nos droits ou nos privilèges !!, des milliers, voire des millions de personnes sont prêtes à descendre dans la rue, à bloquer la circulation, les trains, les autoroutes... les usines, pour faire pression sur le pouvoir et satisfaire leurs revendications légitimes ou égoïstes.

Leur a-t-on donné, d'ailleurs d'autres moyens ?

Où est le degré de liberté de ceux qui sont pris en otages ?

A-t-on la liberté ou le droit lorsque l'on dispose d'un pouvoir hiérarchique suffisant de confondre ses finances personnelles et celles d'une collectivité et de créer une communication parasite entre l'une et l'autre.

A-t-on la liberté individuellement d'agresser son environnement par du bruit, du sans gêne permanent, au point que certains, agressés, pris de folie en arrive par un réflexe brutal au meurtre ou au suicide !

Il a été défini dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la liberté comme le "droit de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui". Les bornes de cette liberté étant fixées par la loi....

Ainsi, la loi autorise-t-elle les citoyens à manifester, s'ils le souhaitent, pour défendre leurs droits... ! mais autorise-t-elle à prendre d'autres citoyens en otages ? A n'en pas douter... non !!

Mais qui fait respecter la liberté du citoyen pris en otages ? Personne n'ose lever le petit doigt... !

La Loi et la justice essaie bien de mettre des bornes et de châtier ceux qui confondent leur argent personnel et l'argent collectif qu'ils sont chargés de gérer, mais la nomenclature politique ou industrielle résiste sérieusement malgré la loi... !

N'arrive-t-il pas aussi, parfois, que l'on ait le sentiment que la justice a puni l'agressé qui a violemment réagi, en oubliant de rappeler à l'agresseur ses devoirs.

La loi est-elle suffisante ? La loi est-elle trop compliquée ?... peut-être... ? Parfois elle est capable de défendre la liberté et son contraire, semble-t-il... ! Et on a du mal, nous, petits Français à comprendre ! Alors... imaginez ceux qui nous regardent de là-haut !!

Liberté et égalité disaient-ils... Le législateur ne l'a pas ignoré : égalité des droits de chacun devant la loi... l'égalité des chances de chaque homme ou femme lors de sa naissance, égalité quant au droit à l'instruction, égalité devant la justice, égalité devant le travail... Certes, il y a eu d'énormes progrès accomplis depuis 1789... mais il y a encore du chemin à faire sans aller jusqu'au collectivisme démobilisateur qui a démontré son inadaptation à la construction d'une société humaine, heureuse et dynamique.

Dans la lutte que nous menons tous, pour nous frayer une place dans notre société, dure, implacable, dans laquelle nous vivons, quelle place accorder au sentiment de fraternité qui a fait rêver bien des générations d'hommes qui ont voulu modeler notre société ?

Oui ! on oublie parfois... Et puis tout devient si compliqué !! Si ce sentiment existe, pourquoi renvoie-t-on dans leur pays misérable les clandestins ? et, d'autre part, si l'on ne résiste pas à leur invasion, que deviendrons-nous, nous-mêmes ? L'égalité des droits et la fraternité demandent d'être prises en compte avec des nuances qu'il faut avoir le courage de regarder en face.



Matériels pour l'ennoblissement textile  
CONSTRUCTEUR - Bureaux et ateliers

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)

Tél. : 33 (04) 78 48 11 44 - Fax 33 (04) 78.48.11.45

### Jacques Poix Communications

PAO  
PHOTOCOPIE  
N & B - COULEUR  
IMPRIMERIE  
PAPETERIE



2 ADRESSES  
POUR MIEUX  
VOUS SERVIR

50, av. Victor Hugo  
T A S S I N  
Tél. : 04 78 34 89 18  
Fax : 04 78 34 88 91

68, av. Ed. Millaud  
C R A P O N N E  
Tél. : 04 78 44 87 66  
Fax : 04 78 44 62 35

On trouve notre monde plus compliqué sûrement que ne l'avait imaginé nos anciens !

Pourtant j'ai la certitude que les bases simples de la philosophie républicaine ont encore leur valeur.

Nous souffrons de la perte d'un ordre ancien ou l'espérance individuelle et collective était gouverné par "l'au-delà" consolateur de la religion, ou du progrès, ou encore de "l'au-delà" laïque des "lendemain qui chantent".

Mais la religion ou la déesse révolution n'éclairent plus les terres promises terrestres et tous les "au-delà" de nos jours se désenchantent.

Ce qu'il nous faut c'est trouver ou retrouver ces repères de comportement, ces jalons, dont nous avons besoin pour vivre au milieu d'une société moderne bien compliquée et que par

manque de courage, je pense, le législateur complique toujours un peu plus. Je crois que nous avons besoin, au contraire, d'un retour à des symboles, des idées, des jalons plus simples...

Vous verrez apparaître, si vous levez les yeux en rentrant à la mairie de Pollyonnay, ces trois mots qui parfois figurent encore au fronton des hôtels de ville :

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

et que nous avons peut-être oublié... pour nous rappeler ces valeurs qui ont permis à nos anciens de sortir de situations toutes aussi graves que celles que nous vivons aujourd'hui.

Peut-être que de là-haut, ils nous enverront aussi quelques sources d'inspiration.

Marc Tourasse.

## INFORMATION... INFORMATION...

### LA DROGUE ET LES ADOLESCENTS

Environ 150 personnes ont participé à une rencontre débat sur la problématique de la drogue, à la salle d'animation de Ste Consorice, le 14 novembre 1996.

M. Barriol remercie l'assistance d'être aussi nombreuse. Il se dit agréablement surpris et note que le sujet est d'importance. Cette réunion est organisée à l'initiative de plusieurs partenaires : les associations des familles locales et des communes du canton. Il salue les intervenants.

Pourquoi une telle réunion ? Tout ce qui gravite autour de ce fléau est un phénomène de société qui ne nous épargne pas.

Dans l'Ouest lyonnais, nous nous sommes considérés longtemps comme des gens un peu à part, pas de problèmes de banlieue, nous étions tranquilles, avec une vie plus facile que ceux qui habitent dans l'Est lyonnais. Mais nous ne sommes plus épargnés par ce fléau, c'est un foyer d'infection, et cette réunion est faite pour informer les familles qui ne savent pas comment s'y prendre lorsqu'elles sont confrontées à ce problème.

Aujourd'hui, 14 novembre, par exemple, 500 kg de cannabis ont été saisis dans le département du Rhône.

Mais j'arrête là mon introduction, pour passer "au plat de résistance". Nous entendrons :

- Monsieur Morizet, gendarmerie de Dardilly qui s'occupe de prévention et d'information.

- Docteur Rochet, médecin psychiatre pour l'enfance et l'adolescence.

- Maître Duclos, avocat, qui effectue des permanences dans notre commune.

- Mme Pastre qui représente le Comité intercommunal pour la prévention de la délinquance (C.I.P.D.)

#### Madame Pastre :

Le C.I.P.D. a été créé en juillet dernier à l'initiative des élus de plusieurs cantons, pour arriver, notamment, à motiver des jeunes. On voudrait faire des actions valables, étudier les besoins ; 6 communes de l'Ouest ont adhéré à cette étude, les problèmes de délinquance amènent la prévention. Nous voulons occuper les jeunes pendant les vacances d'été, on va essayer de trouver des chantiers humanitaires, qu'ils voient un autre mode de vie, ce sera peut-être la Roumanie pour les prochaines vacances. Nous travaillons notamment sur les informations en ce qui concerne la drogue : on voudrait mettre en place des personnes-relais dans chaque commune pour intéresser les jeunes.

#### Docteur Rochet : Pédo psychiatre enfants/adolescents

Lorsque je vois un adolescent qui se drogue, c'est un adolescent en souffrance. C'est le même symptôme que la fugue, la crise d'angoisse, ce n'est pas forcément un toxicomane. Il ne faut pas dramatiser, ni se paniquer. La drogue n'est pas le fait d'un seul professionnel, tous les gens qui se droguent ne doivent pas obligatoirement voir un psychiatre.

**Toxicomanie** : utilisation abusive de toxiques.

Toute consommation n'est pas synonyme de toxicomanie. L'O.M.S. prévoit un autre terme : pharmacodépendance. On prend le produit pour retrouver l'effet et éviter le manque.

**La tolérance** c'est la nécessité d'augmenter les doses pour avoir le même effet.

**La dépendance physique** est l'arrêt du produit, mais dans un état de manque.

**La dépendance psychique** est le désir contraignant de renouveler la consommation, c'est l'accoutumance.

**L'escalade**, c'est le fait de passer d'une consommation occasionnelle à la toxicomanie. Cela peut être une mode, la défense contre l'anxiété, passer du H à l'héroïne, la cocaïne.

**L'escalade dans la délinquance** : on recherche de l'argent pour acheter la drogue.

Le toxicomane est d'abord en groupe, puis individuel.

Il est difficile de faire une barrière entre l'usager occasionnel et l'usager constant. On peut voir des drogues dures utilisées occasionnellement. On peut voir aussi des drogues douces entraîner des dégâts énormes : tels que solvants, inhalants, qui donnent des dépendances très fortes. Il existe aussi la multi intoxication avec l'association de l'alcool. On essaie de définir une personnalité de toxicomane et c'est très difficile. L'adolescence c'est un nouveau mode de fonctionnement de la pensée. L'enfant peut se sentir étranger à lui-même. Compte tenu de ces changements, l'adolescence est associée à un problème de deuil de l'enfance. L'ado doit se détacher de ses parents - ultime processus de séparation. Pour ce deuil, il faut mettre en place des défenses : refaire le monde, prendre des héros de cinéma comme modèle, mettre sa pensée à distance.

Qu'est ce qui motive la prise de drogue chez un adolescent ? La curiosité, l'évasion, faire comme les copains, un défi à la société, une passion qui peut démarrer. Il peut percevoir une unité de lui-même, passion qui se déclenche sur un terrain fragile. Plus le sujet est jeune, plus il est fragile, plus il est jeune, plus il cherche des stimuli pour supprimer ce deuil.

**Personnalité - psychose** : la drogue peut intervenir comme protection, le jeune cherche à mettre son angoisse à distance, comme médication.

**Personnalité délirante** : sujets délirants. Les délires arrivent à la fin de l'intoxication - registre névrotique : avec des drogues dures, très difficile à aider.

**Personnalité limite et dépressive** : difficile à satisfaire - mal structurée qui veut rester dans l'adolescence - personne très influençable - pas de confiance en soi, sujets à risques. Il se laisse entraîner pour adhérer à des groupes, sujets souvent insaisissables, souvent entre excitation et dépression. Tous les sujets ont des points communs : fragilité du moi, imaginaire assez faible, besoin de sécurité immédiate, problème dans le problème familial.

Mais ce n'est pas parce qu'il y a des conflits dans le milieu familial que le sujet va devenir obligatoirement toxicomane.

Ce qui est important, c'est la vulnérabilité de l'enfant, si l'enfant est protégé, l'impact sera moins grand.

**Les conséquences de la drogue** : il y a 3 sortes de conséquences : physique - décès - overdose notamment avec les nouvelles drogues comme l'extasy, décès par suicide - septicémie - abcès toxicité sur les reins - hépatite avec les solvants - troubles neurologiques pulmonaires.

#### Les accidents de sevrage :

- barbituriques → convulsions, le sevrage est très doux.
- Opiacés, morphine → agitation très forte, vomissements, vertiges, douleurs, troubles psychologiques : passage à l'acte suicidaire, état dépressif délirant ; exemple : L.S.D. → on vole.
- Automutilation : avec le krach notamment, on coupe son membre, on ne sent plus rien.
- Prise de H : délire, désocialisation progressive, en retrait du monde.
- Cocaïne : persécution, trouble du sommeil.

**Conséquences sociales** : multiples. La recherche de drogue va amener le sujet à côtoyer des groupes à risques : les dealers. Il faut trouver de la drogue, de l'argent, on va voler ses parents, la famille, être entraîné petit à petit dans la délinquance, rupture des liens familiaux.

#### Monsieur Morizet : Gendarmerie de Dardilly - Formation/prévention

M. Morizet fait de la prévention. Il est formateur relais anti-drogue. Il existe 150 formateurs au plan national et 3 dans le département du Rhône.

Ce qui est intéressant, c'est que la jeunesse s'est rendue compte que la répression était une bonne chose et qu'il faut travailler dans la prévention primaire. J'interviens dans les collèges et les lycées.

On essaie de couper l'herbe sous les pieds des dealers.

Pendant plusieurs années j'ai travaillé à Rillieux-la-Pape, j'ai mené de difficiles enquêtes, j'ai envoyé beaucoup de monde en prison et ai eu à traiter avec les consommateurs. Je me suis rendu compte qu'il fallait faire quelque chose : devenir formateur pour intervenir auprès des jeunes.

Je vais dans les collèges et là, je donne les éléments d'appréciation aux jeunes. Je les informe, je leur présente les produits sous leur aspect positif, il y en a malheureusement, je présente le négatif et on fait la balance. Je leur présente les produits de façon visuelle. Pour ceux qui n'en consomment pas, je rappelle ce qu'est le produit. Par exemple, le cannabis qui vient du Maroc est composé de 90 % de merde de chameau. La drogue du "touriste" vient de Hollande : elle est d'une toxicité monstrueuse. La consommation de toxiques dits "doux" est également d'une toxicité monstrueuse. Une seule consommation de cannabis peut être mortelle - perturbation du système nerveux central, vision diminuée, le cerveau ne fonctionne plus.

l'espère également pouvoir intervenir auprès des parents, il faut leur expliquer ce que c'est. Un jeune toxicomane au début va crier au secours. Parents et amis vont être très importants, ne criez pas au scandale mais soyez là, aidez-le.

Un mégot trouvé sous le lit d'un jeune, avec un petit carton suppose presque toujours une prise de H. Ce sont des détails qui sont visibles, voulus par les enfants. Conseil aux parents : **connaissez vos enfants.**

A partir de 8 ans, la consommation peut commencer. Il faut dans certains cas soigner les parents en leur expliquant ce que c'est. Les dealers de 12 ans existent, jusqu'à 13 ans ils sont impunis...

**Maître Duclos :** Avocat qui effectue des permanences dans notre commune

Lorsqu'on se trouve en face d'adolescents qui se droguent, quel est l'arsenal législatif ?

Je voudrais d'abord faire quelques remarques au sujet de la drogue qui constitue une agression pour l'intégrité physique et morale de nos jeunes. Exclusion totale : facteur de délinquance, 50 à 60 % de petite délinquance est liée à la drogue.

Dans les banlieues défavorisées : désintéressement de l'école - trafic très rémunérateur.

Les jeunes dealers ont des revenus moyens journaliers de 1 000 à 5 000 F. Avant 13 ans, ils sont considérés comme irresponsables, pas de peine. 13/16 ans : présomption simple de responsabilité.

Problème de la drogue lié à l'argent : la consommation deviendra très vite pluri-quotidienne, il faut absolument de l'argent pour acheter les doses et c'est souvent la prostitution.

Un exemple : 2 jeunes de 15/16 ans ont demandé régulièrement de l'argent à leur mère, quand elle ne pouvait plus leur en donner, ils l'ont battue. Un autre jeune a blessé sa mère à coups de couteaux pour obtenir de l'argent. A Fleury-Mérungis, 30 % des plus jeunes détenus consomment de la drogue. On ne connaît pas le nombre d'hospitalisation, il faut souvent l'arrestation ou la mort du drogué pour prendre conscience que cela existe.

Si l'on veut détacher les jeunes de la drogue, il faut qu'ils en connaissent les dangers, il faut leur fournir les moyens de résister, ils sont souvent sollicités, sans conflit parental particulier. Ils sont soumis à des pressions trafiquants et revendeurs devant les écoles. Si vous apprenez qu'un enfant se drogue, il faut instaurer un climat de confiance, il faut l'informer.

Priorités gouvernementales : répression - soins.

Le 31 décembre 1970, la France s'est donné le dispositif sanitaire et le dispositif répressif → il faut lutter.

**Dispositif sanitaire :**

Deux grands principes :

- Si on fait usage de la drogue c'est un délit.
- La société a réorganisé le droit aux soins, à la santé.

Un jeune qui consomme de la drogue : la police l'interpelle, garde à vue. Il est déféré au Parquet, le procureur doit signaler ce toxicomane à l'autorité sanitaire - examen médical : enquête familiale - injonction thérapeutique. On lui donne l'ordre de se soigner. Il doit se présenter dans un Centre où il sera vu par un médecin. L'autorité sanitaire informera le Parquet sur le toxicomane et les soins. Des poursuites seront engagées s'il ne se soigne pas. Avec une injonction thérapeutique on peut l'obliger à se soigner.

Les juges ne prononcent pas cette injonction thérapeutique, mais un sursis et une mise à l'épreuve. Si il est poursuivi pour les mêmes fautes pendant 5 ans, il peut être condamné, sursis révoqué.

Comité de probation : on pointe seulement - peu sérieux.

Si il comparait à nouveau : obligation de soins à respecter - on vérifie. Un jeune drogué signalé par les services médicaux ou sociaux : l'autorité sanitaire est informée.

Dans le cas contraire, cela peut être un délit de non assistance à personne en danger. C'est une obligation morale de signaler un drogué. Lorsqu'un toxicomane se présente spontanément à un médecin et demande à être soigné, il a :

- la gratuité des soins,
- l'anonymat,
- il est exonéré de l'arsenal du dispositif sanitaire qui a échoué dans ses objectifs.

**Dispositif judiciaire :**

Si vous avez connaissance qu'un de vos enfants est impliqué - si vous savez que la drogue circule dans une école, il faut trouver le moyen d'alimentation, il faut tarir la source. Il faut intervenir auprès de la brigade des stupéfiants de manière anonyme. Les parents ayant des enfants qui ne peuvent pas arrêter de se droguer doivent saisir le juge des enfants (éducateurs - placement dans un foyer).

**Répression du trafic :** La loi appelle ça un délit criminel ; Délit → correctionnelle

Crime → assises

Peine des trafiquants : réclusion - perpétuité.

Si un drogué partage sa drogue, il n'est pas puni.

Si un propriétaire loue un appartement où il y a un trafic, il est condamnable, même chose pour un débit de boissons - après enquête et si on prouve qu'il était au courant.

**Petits revendeurs - Dealers :** La loi de 1986 prévoit une peine de 5 ans de prison, 500 000 F d'amende. Avant les dealers n'étaient pas punis, les juges étaient débordés.

**Blanchiment de l'argent :** même peine que les revendeurs.

**Drogue vendue à des mineurs :** 5 ans de prison, 500 000 F d'amende. Le délai de garde à vue a été prolongé.

On peut maintenant perquisitionner n'importe quand.

**IL FAUT PROTÉGER LES JEUNES QUI SONT TOMBÉS DANS LE PIÈGE.**

O. Meunier

Secrétaire de l'Association des Familles de Ste Consoce.

### CORRESPONDANT DE PRESSE

Nous sommes heureux de vous faire connaître que votre correspondant de presse est à votre disposition pour recueillir tous les articles intéressants la vie de notre commune : annonces et comptes rendus de vos activités, les résultats sportifs (foot, boules,...) doivent parvenir le **dimanche avant 19 heures** ; signaler les matches pour le week-end suivant, le mardi dans la soirée.

En particulier, votre correspondant de presse est habilité à recevoir et à transmettre au journal tout ce

qui concerne le **Carnet du jour** : naissances, mariages, décès, remerciements...

Dans la rubrique "Suivez le guide", nous pouvons faire paraître les annonces concernant les spectacles, expositions, manifestations...

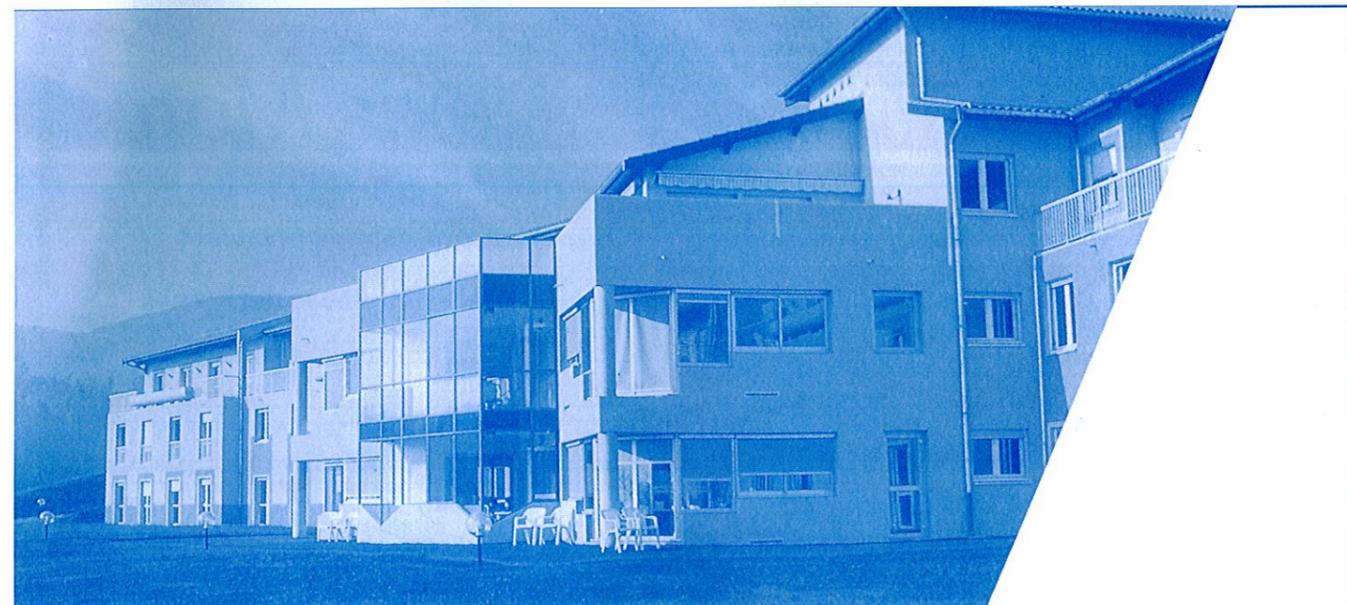
Tous articles et correspondance sont à transmettre (par courrier ou téléphone) à :

Hervé de Rouville - Avenue Guerpillon  
Tél. 04.78.48.12.94.

Votre correspondant de presse vous souhaite une bonne année 1997.

Hervé de Rouville

Merci de faire confiance aux annonceurs qui aident à la parution du bulletin municipal



Les **Aurélias Pollionnay**

69290 Pollionnay par Craponne  
Tél. : 04 78 87 42 42 - Fax : 04 78 87 42 00

Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge. Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé. Cure médicale - Long séjour

# *La vie prend des couleurs avec le libre-service de la plante Desbos*



*Grand choix de plantes vertes et fleuries, compositions, plantes à massifs, fleurs coupées...*



**Pour vous servir : Non-Stop  
de 9 h à 19 h du lundi au samedi  
de 9 h à 12 h dim. et jours fériés**



**Libre-service  
de la plante**

**esbos**

Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile  
Tél. : 04 78 87 18 58 - Fax : 04 78 87 82 96